

États financiers de

LA COALITION HUMANITAIRE

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011



KPMG s.r.l.
Comptables agréés
Bureau 2000
160, rue Elgin
Ottawa, (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)
Copieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Coalition Humanitaire

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Coalition Humanitaire, qui comprennent les bilans au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coalition Humanitaire au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rapport sur les autres exigences légales

Comme l'exige la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons que, à notre avis, les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliqués de façon cohérente.

KPMG S.R.L. / SENC.R.L.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 2 mai 2013

Ottawa (Canada)

LA COALITION HUMANITAIRE

Bilans

Au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie	584 820 \$	800 382 \$	806 435 \$
Créances sur les membres			
CARE Canada	–	65 242	–
Oxfam-Québec	–	–	59 549
TVH à recevoir	24 077	40 347	24 609
Autres montants à recevoir	175	–	–
Charges payées d'avance	1 352	1 510	1 797
	610 424 \$	907 481 \$	892 390 \$

Passif et actif net

Passif à court terme			
Comptes créditeurs et charges à payer (note 3)	283 475 \$	104 210 \$	26 299 \$
Apports reportés (note 4)	53 510	384 853	622 464
	336 985	489 063	648 763
Actif net (note 5)			
Non affecté	154 557	369 364	243 627
Affecté à l'interne	118 882	49 054	–
	273 439	418 418	243 627
	610 424 \$	907 481 \$	892 390 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

LA COALITION HUMANITAIRE

États des résultats

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012	2011
Produits		
Campagnes	1 669 355 \$	7 798 798 \$
Fonds d'urgence	129 155	49 054
Apports des membres	188 543	171 573
Cotisations forfaitaires	–	75 787
Suivi et évaluation	42 035	54 454
CARE Canada (projet financé par l'ACDI)	4 787	65 242
Divers	28 000	2 911
	<u>2 061 875</u>	<u>8 217 819</u>
Charges		
Financement des programmes		
CARE Canada	367 575	1 817 128
Oxfam Canada	322 473	1 698 728
Oxfam-Québec	148 410	761 843
Plan Canada	367 575	1 480 000
Aide à l'enfance	264 211	1 286 060
Suivi et évaluation	42 035	93 449
	<u>1 512 279</u>	<u>7 137 208</u>
Communication et campagnes de financement		
Publicité et marketing	187 448	250 311
Gérance	9 916	131 177
Traduction	9 226	4 200
Site Web et autres activités	47 521	25 284
	<u>254 111</u>	<u>410 972</u>
Fonctionnement		
Frais bancaires et frais sur cartes de crédit	32 563	151 498
Gestion de bases de données	24 004	45 655
Traitement des dons	13 761	9 733
Assurances	1 885	1 885
Frais de bureau et frais divers	34 487	17 933
Honoraires professionnels	28 502	19 431
Télécommunications	16 595	53 169
	<u>151 797</u>	<u>299 304</u>
Déplacements et réunions	25 758	32 945
Salaires et charges sociales	262 909	162 599
	<u>2 206 854</u>	<u>8 043 028</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(144 979)\$</u>	<u>174 791 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA COALITION HUMANITAIRE

États de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

31 décembre 2012	Non affecté	Affecté à l'interne	Total
Actif net au début de l'exercice	369 364 \$	49 054 \$	418 418 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(144 979)	–	(144 979)
Virement à l'actif net affecté à l'interne	(69 828)	69 828	–
Actif net à la fin de l'exercice	154 557 \$	118 882 \$	273 439 \$

31 décembre 2011	Non affecté	Affecté à l'interne	Total
Actif net au début de l'exercice	243 627 \$	– \$	243 627 \$
Excédent des produits sur les charges	174 791	–	174 791
Virement à l'actif net affecté à l'interne	(49 054)	49 054	–
Actif net à la fin de l'exercice	369 364 \$	49 054 \$	418 418 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA COALITION HUMANITAIRE

États des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(144 979)\$	174 791 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des créances sur les membres	65 242	(5 693)
Diminution (augmentation) de la TVH à recevoir	16 270	(15 738)
Augmentation des autres montants à recevoir	(175)	–
Diminution des charges payées d'avance	158	287
Augmentation des comptes créditeurs et des charges à payer	179 265	77 911
Diminution des apports reportés	(331 343)	(237 611)
Diminution de la trésorerie	(215 562)	(6 053)
Trésorerie au début de l'exercice	800 382	806 435
Trésorerie à la fin de l'exercice	584 820 \$	800 382 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

La Coalition Humanitaire (la « Coalition ») a été constituée en société le 2 octobre 2009 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et a été agréée le même jour comme association caritative en franchise d'impôt aux termes de l'alinéa 149(1)*f* de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Reconnue comme une fondation publique, la Coalition a pour but de recevoir et de maintenir un ou des fonds et d'investir, en tout ou en partie et de temps à autre, le capital et le revenu s'y rapportant dans des œuvres de bienfaisance qui sont elles aussi des associations caritatives agréées aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Coalition est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) prêtes à s'unir en cas de crises humanitaires. Ce sont cinq des principaux organismes d'aide canadiens qui ont fondé la Coalition, à savoir CARE Canada, Oxfam Canada, Oxfam-Québec, Plan Canada et Aide à l'enfance Canada.

Dans un premier temps, la Coalition exerçait ses activités sous la gestion financière de CARE Canada, mais depuis juin 2010, elle fonctionne de manière indépendante.

Le 1^{er} janvier 2012, la Coalition a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du Manuel de l'ICCA – Comptabilité. Il s'agit de ses premiers états financiers établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Conformément aux dispositions transitoires formulées dans les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la Coalition a adopté les changements rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions permises en vertu de ces normes. La date de transition est le 1^{er} janvier 2011, et toutes les informations comparatives ont été présentées en application des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Aucun ajustement aux actifs nets au 1^{er} janvier 2011 ou à l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 n'a été requis en conséquence de la transition aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du Manuel de l'ICCA – Comptabilité et les principales méthodes comptables suivantes :

a) Constatation des produits

Organisme sans but lucratif, la Coalition applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

LA COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations de moins de 5 000 \$ sont passées en charges dans l'année d'acquisition. Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations passées en charges ont totalisé 1 506 \$ (3 975 \$ en 2011).

c) Charges

Dans l'état des résultats, la Coalition classe ses charges par fonction.

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et dans la fonction avec laquelle elles ont un lien direct. La Coalition ne ventile pas les charges par fonction après leur comptabilisation initiale.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. La Coalition a classé les créances sur les membres, la TVH à recevoir et les autres débiteurs dans les actifs financiers et les comptes créditeurs et charges à payer dans les passifs financiers. Tous les instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Coalition n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Tous les instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Coalition détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Coalition ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Coalition s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

LA COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers de même que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen tous les ans et, lorsque des rajustements s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2. Politique de financement

La Coalition a adopté un modèle de financement qui prévoit l'investissement d'au moins 88 % des fonds tirés des campagnes de financement dans des programmes d'aide, et ce pourcentage s'applique à l'ensemble des fonds et des coûts de la Coalition et des organismes membres. Le reste peut servir à payer les frais de fonctionnement de base de la Coalition et, à ce titre, il est inclus dans l'actif net non affecté.

3. Crédoiteurs et charges à payer

À la fin de l'exercice, la Coalition n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales.

4. Apports reportés

Les apports reportés se composent des fonds tirés des campagnes de financement qui ont été affectés à des projets humanitaires soutenus par les cinq organismes membres de la Coalition, et qui seront entrepris ou poursuivis au cours du prochain exercice. Ces sommes comprennent les allocations destinées au suivi et à l'évaluation conjointe des programmes des membres qui sont financés par ces fonds.

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
Pakistan	– \$	– \$	497 193 \$
Haïti	–	–	125 271
Afrique de l'Est	–	289 307	–
Suivi et évaluation	53 510	95 546	–
	53 510 \$	384 853 \$	622 464 \$

LA COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

5. Actif net

a) Gestion du capital

La Coalition définit son capital comme étant son actif net. En matière de capital, elle a pour objectif général d'adapter la structure de son capital à la nature et à la durée des actifs financés, et de détenir des fonds en quantité suffisante afin de pouvoir faire face à des événements négatifs imprévus et de poursuivre ses activités et d'avoir assez de liquidités pour pouvoir respecter ses obligations à leur échéance.

La Coalition n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant le capital, et sa stratégie globale en la matière demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 décembre 2011.

b) Actif net affecté à l'interne

Le Fonds d'urgence, établi par le conseil d'administration, est constitué de dons hors campagnes. C'est pourquoi ceux-ci sont constatés en produit au moment de leur réception et affectés à l'interne en cas d'urgence.

6. Gestion des risques financiers

Les instruments financiers de la Coalition comprennent la trésorerie, les créances sur les membres, la TVH à recevoir, les autres montants à recevoir, les comptes créditeurs et les charges à payer.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. La Coalition est exposée au risque de crédit lié aux créances sur les membres, à la TVH à recevoir et aux autres débiteurs.

La Coalition évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses pour tous les montants irrécouvrables. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune créance douteuse.

b) Autres risques

La Coalition estime ne pas encourir de risque important de taux d'intérêt, de change ou de liquidité découlant de ces instruments financiers.